

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 juin 1969

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES

M. Gaston Isabelle (Hull) présente les 10^e et 11^e rapports du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

[*Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

[*Traduction*]

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ABSENCE DU MINISTRE À LA RÉUNION SUR LES DROITS DES INDIENS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien devrait être ici aujourd'hui. Je me demande qui le remplace en son absence. Je vois le premier ministre indiquer que c'est le ministre d'État.

Je voudrais demander au ministre suppléant pourquoi le ministre n'a pas rencontré le comité national sur les droits et les traités des Indiens, qui siège présentement à Ottawa. Si je pose cette question, c'est que le ministre s'était bel et bien engagé à la Chambre, en réponse à ma question du 13 mai, à rencontrer le comité à la fin de mai ou au début de juin. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas rencontré le comité qui est maintenant en ville?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je vais le demander au ministre qui vous répondra mardi.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire. Le ministre suppléant pourra-t-il, par la même occasion, rappeler au ministre que je lui ai demandé de nous assurer qu'il ne fera aucune déclaration importante à

propos de la loi sur les Indiens avant d'avoir consulté le comité? Nous aurions alors la certitude que sa déclaration traduirait bien la pensée des Indiens et respecterait les priorités qu'ils ont pu établir.

L'hon. M. Andras: J'ai pris bonne note de ces observations, monsieur l'Orateur.

LES FINANCES

LES MESURES POUR PRÉVENIR L'AUGMENTATION DU TAUX D'INTÉRÊT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme la Banque Toronto-Dominion a annoncé son intention de hausser le taux d'intérêt sur les prêts de premier ordre malgré une hausse de 25 p. 100 de ses bénéfices et comme l'inflation au pays inquiète le ministre, a-t-il l'intention de prendre des mesures ou de demander à la Banque du Canada d'intervenir pour empêcher cette nouvelle hausse du taux d'intérêt sur les prêts de premier ordre?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'en discuterai avec le gouverneur.

M. Lewis: Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre s'il songe vraiment à convoquer une réunion des dirigeants des banques à charte du Canada, afin de les convaincre de mettre fin à cette hausse constante des taux d'intérêt qui influe sur le coût de la vie au Canada?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je compte m'entretenir avec les dirigeants des banques à charte vers la fin du mois et nous discuterons sans doute cette question ainsi que d'autres. Le taux élevé d'intérêt est, bien entendu, un indice du resserrement de la politique monétaire que pratiquent les banques et servira effectivement à enrayer l'inflation.

M. Lewis: J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. J'ai cru comprendre que le ministre des Finances permettrait cette augmentation continue des taux